

LA LETTRE DU MAIRE

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du
Val-de-Marne
Vice-Président de
la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de
Grand Paris Sud Est Avenir



Un budget de continuité

Chères Canavéroises, Chers Canavérois,

Chaque année, je tiens à vous présenter en toute transparence les grandes orientations budgétaires de notre commune.

Depuis 2014, l'équipe municipale reste fidèle à la trajectoire que vous nous avez confiée : une gestion rigoureuse et des investissements solidaires qui traduisent une ambition forte pour notre belle ville de Chennevières-sur-Marne. C'est un engagement que nous avons pris devant vous et que nous continuons de tenir.

Je vous ai promis la transparence, la voici. Les collectivités locales constatent un certain désengagement de l'État, qui s'accompagne d'un transfert de compétences sans toujours les moyens financiers nécessaires. Cette année encore, notre commune doit faire face à une baisse des dotations. Depuis 2014, ce sont plus de 15 millions d'euros de recettes en moins, un manque à gagner qui aurait pu financer, sans emprunt, des projets concrets pour vous.

Et pourtant, dans ce contexte, nous continuons d'avancer avec maîtrise et minutie.

Le budget total, voté par le Conseil municipal pour 2025, s'élève à 66 562 740 euros.

Ces finances sont à la fois prudentes et ambitieuses. Elles nous permettent de maintenir des services publics de qualité tout en poursuivant les investissements nécessaires à l'avenir de Chennevières-sur-Marne.

Nos priorités demeurent claires et constantes : garantir aux Canaverois un cadre de vie apaisé, des services publics accessibles et une ville à la fois accueillante et tournée vers l'avenir. C'est dans cet esprit que, pour l'année 2025, nous poursuivons l'action engagée en faveur :

- d'un service public local renforcé, garant de la sécurité, de la solidarité et de la proximité au quotidien ;
- d'un investissement public rigoureux, orienté vers les besoins concrets des habitants, à l'image de la reconstruction du gymnase Suzanne Lenglen ou de la réhabilitation de l'école du Moulin à Vent ;
- d'une gestion financière maîtrisée, seule voie possible pour mener à bien des projets structurants au service de l'intérêt général.

Ce budget réaffirme que la Ville avance avec méthode et une ambition inscrite dans la durée. Il reflète ce que nous sommes, une équipe qui, malgré les défis, agit avec énergie, rigueur et conviction, pour Chennevières, et pour vous.

Avec tout mon engagement,

*Bien fidèlement
Jean-Pierre Barnaud*

BUDGET 2025

➤ SECTION FONCTIONNEMENT : 42 569 916 €
➤ SECTION INVESTISSEMENT : 23 992 824 €
TOTAL : 66 562 740 €

La Lettre du Maire
est éditée par la ville
de Chennevières-sur-Marne.
Hôtel de Ville
14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. : 01 45 94 74 74

Direction de la publication :
Jean-Pierre Barnaud

Crédits photos : Mairie

Conception et réalisation :
Service communication /
Marion Le Masurier

Impression :
Le Réveil de la Marne

Distribution : Privilège et
communication



Les investissements

Le montant des investissements pour 2025 s'élève à 23 992 824 €



Fort de Champigny

1 200 000 €

La prochaine phase des travaux consistera en la rénovation du casernement qui accueillera le pôle enfance jeunesse, un espace muséal et des animations.

Ainsi, le montant pour cette année s'élève à 1,2 millions d'euros. La Ville bénéficie de subventions de la Région Ile-de-France, la Métropole du Grand Paris, la DRAC, l'État, le FCTVA.



Plan
1 000 arbres

Environnement

930 000 €

Chennevières s'engage dans l'aménagement d'environnements sains et verts. À ce titre, la Collectivité a déjà planté 600 arbres sur les 1 000 prévus dans son plan à l'horizon 2030. Elle aménage des pistes cyclables qui relieront tous les quartiers de la Ville. Enfin, elle met en place l'écopaturage au Fort de Champigny et dans d'autres sites.



Pose de la 1ère pierre le 21 mai



Maison de l'animal et du biotope

2 650 000 €

Cette structure de 1 150 m², multifonctionnelle, dédiée aux soins vétérinaires pour les animaux domestiques et sauvages, constitue aussi un refuge pour nos petites bêtes abandonnées. La première pierre a été posée le 21 mai 2025. La dernière, qui inaugurera son ouverture, le sera au second semestre 2026.

Le coût total de ce projet s'élève à 5 millions d'euros dont 30 % sont subventionnés par la Région Ile-de-France, la Métropole du Grand Paris, et le Département du Val-de-Marne.



Église Saint-Pierre

100 000 €

Ce lieu de culte est aussi le cœur battant de la vie locale. L'église va connaître une nouvelle phase de travaux intérieurs (sol, électricité, peintures murales, clocher) qui s'achèvera en 2027 avec un coût total de 4 millions d'euros.



Sécurité

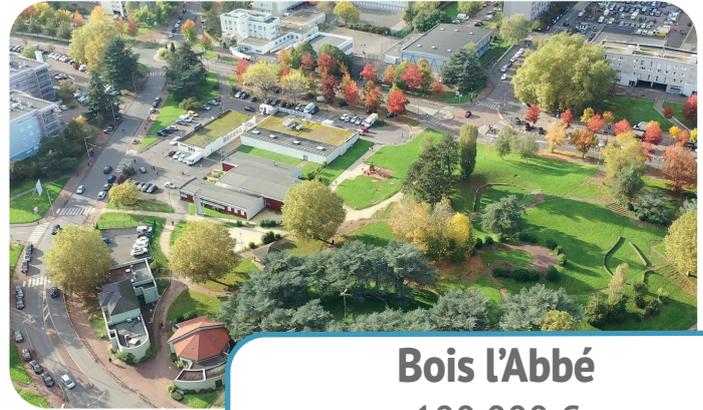
71 000 €

Pour renforcer la sécurité des Canavérois, de nouvelles caméras de vidéoprotection seront installées. Par ailleurs, de nouveaux gilets pare-balles équiperont nos policiers municipaux.

Gymnase Suzanne Lenglen et groupe scolaire du Moulin à Vent

2 594 780 €

Les travaux du groupe scolaire ont consisté en une réhabilitation complète : rénovation thermique des bâtiments, mise en conformité en matière de sécurité et d'accessibilité des personnes handicapées. Le gymnase, entièrement reconstruit, a été inauguré le 27 mai dernier. Cela pour un coût total de 16,8 millions d'euros.



Bois l'Abbé

100 000 €

Ce budget sera consacré au lancement des études pour la rénovation du quartier du Bois l'Abbé qui intègre de nouveaux espaces verts et en aménageant la colline pour en faire le centre animé du quartier, tout en rénovant les équipements publics déjà existant. Le programme prévoit également la construction de 513 nouveaux logements afin de favoriser la mixité sociale. Ce projet est financé à hauteur de 22 millions d'euros par Chennevières, 20 millions par l'ANRU et 10 millions par GPSEA.

Le total du projet ANRU est financé par les différents partenaires (bailleurs, Etat, Région, Département, Ville) pour 140 millions d'euros.



Rue du Général de Gaulle

Voirie

5 765 000 €

En 2025, enfouissement des réseaux avenues Georges, Raymond, Claire, Autun, rue du Général de Gaulle., Doré et Durmersheim. Démolition d'un hangar et création de places de stationnement rue de la gare. Réaménagement du carrefour RD4/rue Coeuilly et Molière en partenariat avec le Département et la sécurisation de la rue Cazenave durant l'été.

LES PROJETS MENÉS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Travaux de construction du Pôle Culturel par le territoire
Grand Paris Sud Est Avenir
Coût total : 17 361 000 €

Le Pôle Culturel est un équipement financé et géré par le territoire GSPEA dans le cadre de sa compétence Culture. Cet équipement offrira aux Canavérois une offre culturelle et artistique enrichie. L'équipement ouvrira ses portes en septembre 2026.

Rénovation complète du collège Molière par le Département
Coût total : 25 000 000 €

Les travaux ont débuté fin 2023 afin d'améliorer le cadre de la vie scolaire des collégiens. La livraison complète du collège est estimée au 2^e semestre 2027.



Le fonctionnement



PAS DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION EN 2025

Depuis 2022, la Ville a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

En plus de ce budget, il y a 4 363 000 euros d'ordre budgétaire, sans flux financier. C'est à dire des opérations d'ordre comptable imposées par les normes budgétaires sans lien direct avec les dépenses effectives.